Lyon : soupçons de détournement de fonds publics à l'Institut français de civilisation musulmane (IFCM), inauguré en grande pompe en 2019 par le ministre de l'Intérieur de l'époque

06/07/2023 à 13h47



ENQUÊTE – Kamel Kabtane, à la tête de ces deux institutions, entretient une confusion des genres qui fait craindre à la métropole un détournement de l'argent public.

Le ton n'a pas tardé à monter, lundi soir 26 juin au conseil d'administration de l'Institut français de civilisation musulmane (IFCM) de Lyon. Autour de la table, nul ne s'en est étonné : les éclats de voix étaient inévitables. Et pour cause, l'IFCM est le théâtre d'un bras de fer, discret mais ferme, entre son président Kamel Kabtane et plusieurs représentants de la métropole du Grand Lyon. Ces derniers semblent ne plus considérer que les Lyonnais en ont pour leur argent : la programmation culturelle y serait trop faible, dénuée de ligne directrice ; et sa gestion financière serait calamiteuse – au point de menacer la pérennité de la structure

à court terme. Surtout, Kamel Kabtane qui est également recteur de la Grande Mosquée de Lyon (mitoyenne avec l'IFCM) entretient à leurs yeux une étrange confusion des genres entre les deux institutions – l'une, pourtant, étant vouée au culte quand l'autre est supposée n'être qu'un établissement culturel, financé par ailleurs en majeure partie par les deniers du contribuable.



Une situation globale qui a conduit l'expert comptable en charge de la certification des comptes de l'IFCM à présenter aux administrateurs une note pointant une «grave situation de conflit d'intérêts». Après avoir un temps envisagé de signaler les faits au parquet, le comptable a fini plutôt par jeter l'éponge, et sera remplacé en septembre.

(…) Or c'est là, justement, que le bât blesse. La viabilité de l'IFCM ne repose que sur la redistribution de l'argent du halal, grâce à des montages douteux. Les membres du conseil d'administration se plaignent même de n'être pas toujours consultés lors de ces transactions financières. La métropole a donc suggéré avec insistance que le représentant légal de

l’IFCM chargé de signer les conventions d’emprunt ou d’avance de trésorerie ne soit plus, à l’avenir, Kamel Kabtane lui-même… (…)

Les élus du Grand Lyon pointent aussi le fait que les salariés sont employés conjointement par l’IFCM et la Grande Mosquée, sans qu’il soit possible de distinguer clairement leurs missions : en témoigne la proximité entre la communication de l’IFCM et de la Grande Mosquée, assurée par la même personne, selon une charte graphique similaire. Faute de cloisonnement plus strict, «la question est de déterminer si les subventions des collectivités publiques versées pour le fonctionnement de l’IFCM financent indirectement le culte par ce lien fonctionnel central et financier avec le GEIML», craint Jérôme Migayrou, qui préconise une séparation plus claire des entités. (…)

Mais à l’en croire, «tout le monde est d’accord pour dire que Kabtane a servi la paix sociale à Lyon».

Le Figaro